Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

États financiers
Au 30 novembre 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

101-30 boulevard Saint-Benoît E
Amqui QC G5J 2B7

Téléphone **418 629-2255**
Télécopie 418 629-4692
Courriel info.amqui@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES VALLÉE DE LA MATAPÉDIA (C.E.R.F.)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 novembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 novembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.[1]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Amqui, Québec
Le 9 mars 2022

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118075

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	2021 Total	2020 Total
PRODUITS (annexe A)	5 689 $	9 855 $	567 529 $	583 073 $	509 260 $
CHARGES					
Frais d'opération (annexe B)	42 019	25 816	375 482	443 317	373 408
Frais d'administration (annexe C)	-	-	107 397	107 397	99 400
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	1 652	1 652	2 290
	42 019	25 816	484 531	552 366	475 098
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(36 330)	(15 961)	82 998	30 707	34 162
AUTRES ÉLÉMENTS					
Subventions salariales temporaires et d'urgence du Canada	-	-	-	-	55 734
Subvention du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	-	-	-	10 000
	-	-	-	-	65 734
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(36 330) $	(15 961) $	82 998 $	30 707 $	99 896 $

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	2021 Total	2020 Total
SOLDE, début de l'exercice	**278 175 $**	**50 832 $**	**149 225 $**	**478 232 $**	378 336 $
Excédent des produits sur les charges	**(36 330)**	**(15 961)**	**82 998**	**30 707**	99 896
Investissement en immobilisations corporelles	**36 337**	-	**(36 337)**	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	**278 182 $**	**34 871 $**	**195 886 $**	**508 939 $**	478 232 $

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

BILAN
Au 30 novembre

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	Élimination	2021 Total	2020 Total
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	- $	34 871 $	264 695 $	- $	299 566 $	243 199 $
Créances (note 3)	-	-	24 252	-	24 252	70 419
Frais payés d'avance	-	-	9 089	-	9 089	7 117
	-	34 871	298 036	-	332 907	320 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	388 035	-	-	-	388 035	413 305
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	3 802	-	-	-	3 802	1 089
	391 837 $	34 871 $	298 036 $	- $	724 744 $	735 129 $

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

BILAN (suite)
Au 30 novembre

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	Élimination	2021 Total	2020 Total
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Dettes de fonctionnement (note 7)	- $	- $	72 150 $	- $	72 150 $	85 033 $
Apports reportés	-	-	-	-	-	5 645
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	11 596	-	-	-	11 596	15 985
	11 596	-	72 150	-	83 746	106 663
DETTE À LONG TERME (note 8)	16 050	-	30 000	-	46 050	58 536
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	86 009	-	-	-	86 009	91 698
	113 655	-	102 150	-	215 805	256 897
SOLDES DE FONDS	278 182	34 871	195 886	-	508 939	478 232
	391 837 $	34 871 $	298 036 $	- $	724 744 $	735 129 $

ENGAGEMENT (note 10)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**30 707 $**	99 896 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**39 336**	46 326
Amortissement des actifs incorporels	**707**	271
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(5 689)**	(6 127)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	**1 976**	-
	67 037	140 366
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	**46 167**	(56 872)
Frais payés d'avance	**(1 972)**	283
Dettes de fonctionnement	**(12 883)**	61 039
Apports reportés	**(5 645)**	5 645
	92 704	150 461
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(16 042)**	(460)
Acquisition d'un actif incorporel	**(3 420)**	-
	(19 462)	(460)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	**-**	30 000
Remboursement de la dette à long terme	**(16 875)**	(19 841)
	(16 875)	10 159
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**56 367**	160 160
ENCAISSE, début de l'exercice	**243 199**	83 039
ENCAISSE, fin de l'exercice	**299 566 $**	243 199 $

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Au 30 novembre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, voit à la protection, à la mise en valeur et à l'exploitation des ressources environnementales, fauniques, forestières et récréotouristiques. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'exploitation.

Les produits et les charges afférents aux travaux en aménagement cynégétique et halieutique sont présentés dans le fonds d'aménagement et d'environnement.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'exploitation dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'exploitation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cartes de membres et forfaits sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits du camping, de la marina, de droits journaliers, d'accès et de loyer sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aides gouvernementales

Les aides financières et subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les autres produits.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés affrérents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Ameublement et équipement	20 %
Bâtisses	5 %
Camping et débarcadères	5 %
Chalet	5 %
Équipement informatique	20 %
Marina	10 %
Matériel roulant	30 %
Signalisation	10 %

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 20 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse.

3. CRÉANCES

	2021			2020
	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	Total	Total
Subventions	- $	22 089 $	22 089 $	65 622 $
Taxes à la consommation	-	2 163	2 163	4 797
	- $	24 252 $	24 252 $	70 419 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	4 500 $	- $	4 500 $	4 500 $
Ameublement et équipement	165 102	140 733	24 369	27 507
Bâtisses	179 729	109 263	70 466	74 174
Camping et débarcadères	455 251	220 011	235 240	247 619
Chalet	11 671	10 038	1 633	1 719
Équipement informatique	13 051	2 285	10 766	2 287
Marina	35 816	34 082	1 734	1 927
Matériel roulant	134 405	99 690	34 715	49 594
Signalisation	14 498	9 886	4 612	3 978
	1 014 023 $	625 988 $	388 035 $	413 305 $

Au cours de l'exercice, dans le cadre de son programme régulier de remplacement et d'amélioration de ses immobilisations corporelles, l'Organisme a radié de l'équipement informatique.

Une partie d'une bâtisse dont le coût et l'amortissement cumulé sont respectivement de 81 712 $ (2020 - 81 712 $) et de 31 498 $ (2020 - 28 885 $) est destinée à la location.

5. ACTIFS INCORPORELS

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	9 254 $	5 452 $	3 802 $	1 089 $

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit. Cette facilité de crédit n'est pas garantie.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

			2021	2020
	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	Total	Total
Comptes fournisseurs	- $	26 742 $	26 742 $	71 838 $
Salaires	-	33 334	33 334	2 045
Sommes à remettre à l'État				
Retenues à la source et contributions	-	8 609	8 609	9 837
Autres	-	3 465	3 465	1 313
	- $	72 150 $	72 150 $	85 033 $

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2025[1]	**30 000 $**	30 000 $
Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 13 745 $, remboursable par versements aux deux semaines de 302 $ incluant capital et intérêts au taux de 3,53 %, échéant en décembre 2024	**22 610**	29 799
Emprunt, sans garantie, remboursable par versements mensuels de 539 $ incluant capital et intérêts au taux de 8,40 %, échéant en septembre 2022	**5 036**	10 817
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	-	3 905
	57 646	74 521
Portion échéant au cours du prochain exercice	**11 596**	15 985
	46 050 $	58 536 $

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022 -	11 596 $
2023 -	6 796 $
2024 -	37 040 $
2025 -	2 214 $

[1] L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 10 000 $ reçue en 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de bâtisses, d'ameublement et d'équipement, du camping et des débarcadères et de la marina. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
SOLDE, début de l'exercice	**91 698 $**	97 825 $
Montants amortis dans les résultats	**(5 689)**	(6 127)
SOLDE, fin de l'exercice	**86 009 $**	91 698 $

10. ENGAGEMENT

Biens immeubles

En vertu de l'article 6.1 du protocole d'entente entre le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et l'Organisme, il est spécifié que tous les immeubles acquis ou construits en vertu dudit protocole, sont et demeurent la propriété du gouvernement, au fur et à mesure de leur acquisition ou construction, sans aucun droit pour l'Organisme à quelque remboursement ou indemnisation que ce soit. Toute autre immobilisation non couverte par le protocole d'entente sera dévolue à un organisme exerçant une activité analogue, selon les lettres patentes de l'Organisme.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes d'exploitation et à sa dette à long terme.

12. LIMITATION

En vertu de ses statuts, l'Organisme ne peut acquérir ni posséder des biens immobiliers pour une valeur excédant un million de dollars (1 000 000 $).

13. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. En date du rapport, cette pandémie n'a pas eu de conséquences majeures négatives sur les activités de l'Organisme, les résultats d'exploitation et le fonds de roulement. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés. Il est donc difficile d'en estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

L'Organisme a comptabilisé un montant totalisant 55 734 $ en 2020 à titre de produit dans le cadre des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST). Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2021	2020

A - PRODUITS

	Fonds d'immobilisations	**Fonds d'aménagement et d'environnement**	**Fonds d'exploitation**	**Total**	Total
Cartes de membres et forfaits	**- $**	**- $**	**308 138 $**	**308 138 $**	274 395 $
Droits d'accès	**-**	**-**	**89 090**	**89 090**	81 759
Campings et marina	**-**	**-**	**60 616**	**60 616**	45 546
Subventions - Zecs Québec	**-**	**-**	**70 922**	**70 922**	58 041
Droits journaliers	**-**	**-**	**19 873**	**19 873**	16 438
Cotisations	**-**	**9 830**	**-**	**9 830**	8 740
Subvention - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	**-**	**-**	**7 000**	**7 000**	7 100
Loyer	**-**	**-**	**7 800**	**7 800**	7 800
Contributions du milieu	**-**	**-**	**2 000**	**2 000**	2 000
Autres	**-**	**25**	**2 090**	**2 115**	1 314
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**5 689**	**-**	**-**	**5 689**	6 127
	5 689 $	**9 855 $**	**567 529 $**	**583 073 $**	509 260 $

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 novembre **2021** 2020

B - FRAIS D'OPÉRATION

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'aménagement et d'environnement	Fonds d'exploitation	Total	Total
Salaires et charges sociales	- $	2 739 $	243 594 $	246 333 $	197 457 $
Assurances	-	-	8 598	8 598	9 081
Chauffage et électricité	-	-	10 408	10 408	10 269
Entretien et réparations	-	-	34 115	34 115	22 202
Entretien du réseau routier	-	-	60 468	60 468	62 322
Fournitures	-	-	9 210	9 210	3 080
Frais de déplacement	-	-	1 767	1 767	2 795
Frais divers	-	-	193	193	500
Radio mobile	-	-	2 643	2 643	2 187
Services professionnels	-	23 077	(692)	22 385	11 700
Taxes et permis	-	-	5 178	5 178	5 218
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 976	-	-	1 976	-
Amortissement des immobilisations corporelles	39 336	-	-	39 336	46 326
Amortissement des actifs incorporels	707	-	-	707	271
	42 019 $	25 816 $	375 482 $	443 317 $	373 408 $

Corporation d'Exploitation des Ressources Fauniques Vallée de la Matapédia (C.E.R.F.)

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

C - FRAIS D'ADMINISTRATION

	2021	2020
Salaires et charges sociales	**62 160 $**	57 467 $
Associations	**8 363**	8 652
Fournitures de bureau	**9 616**	8 834
Frais de déplacement	**451**	383
Frais de voyages et de représentation	**2 035**	1 957
Frais divers	**1 053**	199
Intérêts et frais bancaires	**13 259**	10 889
Publicité et promotion	**3 155**	1 462
Services professionnels	**4 000**	6 267
Télécommunications	**3 305**	3 290
	107 397 $	99 400 $